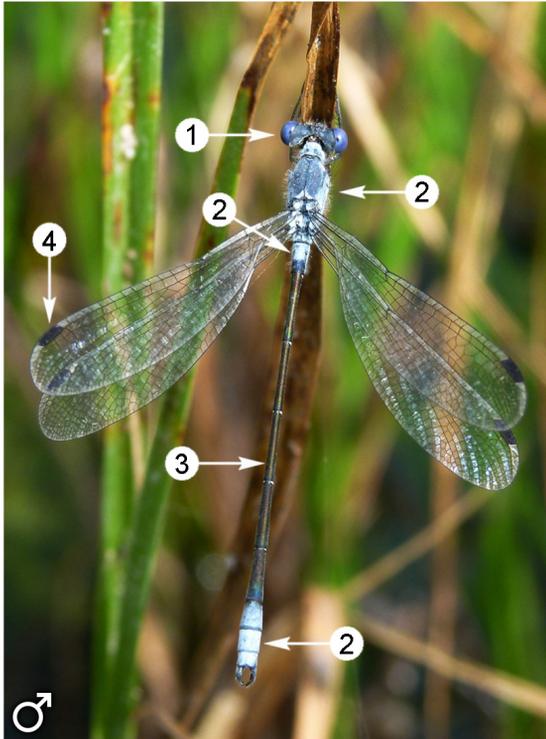




Lestes macrostigma



Longueur : 39-48 mm.
Envergure de l'aile postérieure : 24-27 mm.

Mâle: 1. Yeux bleus. 2. Thorax et segments abdominaux S1, S2, S8, S9 et S10 couverts de pruinosité bleue. 3. Le reste de l'abdomen est très foncé, avec des reflets métallisés verts ou bleus, selon l'incidence de la lumière. 4. Ptérostigma grand et foncé.

Femelle: similaire en coloration au mâle, elle s'en différencie par les appendices abdominaux qui sont moins développés et par la présence de l'ovipositeur (5).





SON HABITAT

Elle se reproduit dans des eaux peu profondes, douces ou salubres, où poussent en abondance les scirpes, comme *Bolboschoenus maritimus* et *Scirpus inclinatus*. Lagunes intérieures et côtières, permanentes ou temporaires, marais salants abandonnés, canaux et embouchures de rivières et de ruisseaux où l'eau salée et douce se mélangent, sont quelques-uns des endroits propices pour l'espèce.

SON MODE DE VIE

Elle vole peu et bas, passant une grande partie de la journée posée parmi les joncs, attirant peu l'attention de par ce fait. Lorsqu'elle se repose elle s'accroche en général à la verticale avec les ailes entrouvertes.

QUAND LA VOIR

Dans la province de Malaga, elle vole entre avril et juin.

jan	fév	mar	avr	mai	juin	juil	aoû	sep	oct	nov	déc
-----	-----	-----	-----	-----	------	------	-----	-----	-----	-----	-----

OÙ LA VOIR DANS LA PROVINCE DE MÁLAGA

Rare et localisée dans la province, elle occupe principalement la lagune de Fuente de Piedra (étape 18 du Grand Sentier de Malaga). Elle apparaît sporadiquement dans les lagunes de la Ratosá (Alameda), Salada et Dulce de Campillos (étape 18) et dans les environs de l'embouchure du Guadalhorca (Malaga). Sa présence éventuelle n'est pas à écarter dans d'autres lagunes de Campillos, sur l'étape 19 du GSM.

LIBELLULES SIMILAIRES

Sa coloration générale bleutée et ses ptérostigmas foncés la rendent unique..

STATUT DE PROTECTION

Elle est considérée Vulnérable à l'extinction dans l'Atlas et livre rouge des invertébrés d'Espagne (2011) et dans le Livre rouge des invertébrés d'Andalousie (2008). Elle ne fait cependant l'objet d'aucune protection particulière dans la législation environnementale en vigueur.